



Organisent

Les Huitièmes Journées Géographiques Algériennes

4 et 5décembre 2023







Après une longue interruption imposée par la Covid-19, le Laboratoire Espace Géographique et Aménagement du Territoire ainsi que la Faculté des Sciences de la Terre et de l'Univers de l'Université Oran 2 renouent, avec ses journées géographiques algériennes, devenues une véritable tradition à caractère scientifique, pour développer les échanges universitaires autour des thématiques très larges relevant de la géographie et de l'aménagement des territoires.

Le Laboratoire et sa Faculté d'affiliation ont longtemps privilégié, non sans débats à chaque cession, des colloques systématiquement ouverts sur de multiples thématiques susceptibles de susciter les participations les plus ouvertes possible, venant tant de chercheurs confirmés que de doctorants ou encore de praticiens de disciplines connexes à la géographie. Les centres d'intérêt que proposent ces journées sont renouvelés (sécurité alimentaire, transition écologique et développement durable) et demeurent ouverts sur les besoins d'une économie et d'une société en quête de développement, de bien-être et d'ouverture active sur le monde.

Ces Huitièmes Journées Géographiques Algériennes sont fidèles à cette tradition.

Quatre grands évènements méritent d'être rappelés pour leur rôle dans l'évolution des thématiques proposées par cet appel à communications.

- La pandémie liée à la Covid-19 a soulevé la question de la santé et des inégalités territoriales des infrastructures et des équipements.
- Les perturbations climatiques récentes en même temps que les tensions géopolitiques ont posé avec acuité la question de la sécurité alimentaire.
- Les besoins croissants en eau liés aux activités humaines (AEP, irrigation et industrie) deviennent de plus en plus préoccupants.
- L'inflation à l'échelle mondiale n'a épargné aucun pays et suscite partout une baisse de la consommation qui aggrave le ralentissement de la production, augmente le chômage et génère par conséquent des tensions sociales.

Ce sont là les aspects qui ont structuré cet appel à communication en six points

A. L'eau une ressource vitale aux enjeux multiples

Les récents évènements climatiques extrêmes ont été marqués en Algérie par des sécheresses exceptionnellement intenses dont la durée excessivement longue a causé des décalages saisonniers préjudiciables à la production agricole et affecté gravement les ressources en eau. Ils ont été inversement marqués par des inondations destructrices, notamment dans les régions arides ou semi-arides. Au point que le stress hydrique s'est





généralisé à toutes les régions. La gestion des ressources en eau s'en est ressentie, comme le dysfonctionnement d'équipements de certaines stations de dessalement.

La question de l'eau et de ses implications territoriales s'inscrit dans un cadre plus large, lié à la gestion intégrée des ressources en eau au service de la sécurité hydrique. Depuis plusieurs décennies, elle fait l'objet d'une réflexion soutenue de la part de l'État et de chercheurs de disciplines scientifiques diverses. Les axes développés relèvent de plusieurs visions qu'il serait utile de revisiter : la mobilisation des ressources non conventionnelles, la gestion intégrée des ressources (GIR), la valorisation des techniques traditionnelles de mobilisation de l'eau dans les milieux ruraux et la gestion des grands transferts régionaux destinés à l'équilibre entre offre et besoins.

B. Urbanisation et dynamique territoriale.

Les années 2000 en Algérie ont vu l'accélération de la construction de logements en réponse à des besoins sociaux grandissants. Cette urbanisation d'envergure qui se poursuit, a conduit à la fabrication de nouvelles entités urbaines dominées par l'habitat collectif selon des formules en adéquation avec le niveau socio-économique des ménages. Elle a concerné aussi bien les zones périurbaines que les banlieues, accélérant ainsi le passage d'un modèle d'urbanisation dense à un modèle éclaté et la demande en foncier urbanisable. Il en est résulté l'amenuisement des réserves foncières des communes où les terres agricoles n'ont pas été forcément épargnées. Les mobilités résidentielles et quotidiennes suscitées imposent aux espaces urbains une nouvelle restructuration spatiale et de nouveaux modes de gestion. Cette organisation urbaine récente a appelé la réalisation de nouveaux équipements et de nouvelles infrastructures (Métro, tramways, téléphérique...) et le redéploiement des activités commerciales et de services, engageant les villes, surtout les plus grandes d'entre elles, dans une logique de fonctionnement urbain polycentrique. Toutefois, avant même que construction et besoins en logements ne tendent à s'équilibrer, c'est la question de la gouvernance des villes et de la mise en œuvre d'approches permettant la maîtrise des nouveaux cadres spatiaux qui sont d'actualité. Ce passage de la problématique de l'étalement du bâti à celle de la gestion des villes caractérise-t-il l'ensemble des strates urbaines?

C. Agriculture et sécurité alimentaire

Les espaces ruraux connaissent une dynamique agricole soutenue par une forte demande de consommation, ce qui anime des échanges agricoles aux échelles régionales et nationale, soutenus par le développement de réseaux de commerce privés puissants. La mise en place de grands marchés de gros autour des métropoles les plus importantes et de systèmes de stockage joue en faveur d'une distribution plus fluide et spatialement plus couvrante des produits agricoles. Actuellement, la question de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Algérie représentent un enjeu économique majeur pour réduire la





dépendance alimentaire à d'autres pays et satisfaire une demande locale croissante en produits agricoles.

L'État poursuit ainsi des actions de modernisation agricole dans les régions sahariennes, dont la démarche fait l'objet de débats par rapport au caractère non renouvelable des aquifères fossiles comme à la fragilité des écosystèmes oasiens. Ces espaces contraignants, mais riches en eau souterraine apparaissent paradoxalement comme des terres de sécurité alimentaire. Plus généralement, les nouvelles techniques se répandent, aussi bien dans les grands domaines qu'au sein de la petite paysannerie.

La pêche tient également une part importante dans les débats autour de la question du développement local et de la sécurité alimentaire, pouvant être une ressource majeure en protéines. Malgré les grands investissements publics et l'augmentation importante du nombre de flottilles, la pêche reste un des secteurs qui pâtissent de retards de développement.

Cette tendance de l'agriculture semble lui donner du point de vue économique, un nouveau souffle dans des circonstances qui ne permettent plus à l'État de maintenir en permanence le soutien financier assuré auparavant.

Ces évolutions ont amenuisé les ressources naturelles et accentué la fragilité de l'environnement sur l'ensemble de l'espace algérien, renvoyant ainsi à la problématique du modèle de développement durable.

D. Diversité naturelle et culturelle, un levier touristique

Simultanément, l'État appelle à promouvoir la diversité naturelle, archéologique, culturelle, architecturale et urbanistique ainsi que la variété des artisanats et des savoirfaire, nécessaires au développement du tourisme et des loisirs et à la diversification de l'économie, jusqu'ici fortement dépendante des hydrocarbures. Une nouvelle demande touristique nationale se profile notamment dans les villes côtières et au Sahara. Elle a suscité l'installation de nouvelles infrastructures hôtelières, la densification des réseaux de transports et la mise en réserve d'espaces naturels préservant l'aspect écologique des sites à potentialité touristique tels que les zones humides, les îles, les dunes littorales et les formations forestières rares. Ces potentialités peuvent également constituer des aménités locales susceptibles d'entraîner des projets de développement local.

E. Les inégalités régionales et territoriales, des questions toujours d'actualité

En Algérie, l'État a toujours joué un rôle déterminant dans l'aménagement du territoire. La restructuration administrative, récemment à l'ordre du jour, est un outil d'organisation et de gestion qui prend en compte les données spatiales, sociales et économiques du pays. Elle est primordiale dans la mesure où elle redistribue les ressources financières et promeut les espaces les plus défavorisés. Dans la lignée des découpages administratifs de





1974 et 1984, le Sud algérien a vu sa trame administrative densifiée par dix wilayas en 2021. Ainsi, la valorisation du potentiel des wilayas du Sud dans le cadre d'une répartition équitable des richesses a été vue par le pouvoir central comme une nécessité et une urgence en vue d'une meilleure répartition de l'investissement, d'amélioration du service public et de répondre aux aspirations des populations en matière de développement local et régional. Les nouveaux projets miniers lancés dans le Sud pourraient atteindre leurs objectifs en diffusant les ressources produites sur le développement à la fois local, régional et national.

Sur le plan sanitaire, le développement du secteur est devenu un levier majeur de l'aménagement du territoire. L'amélioration de la carte sanitaire et les efforts déployés en matière de formation de médecins et de personnel paramédical se heurtent aux disparités persistantes des niveaux d'équipement entre régions. La multiplication des cliniques privées, en particulier dans les villes les plus peuplées, atténue certes celles-ci, mais elle produit des effets sociaux clivants de l'accessibilité financière.

La question de la santé reste en effet complexe du fait de ses liens étroits avec la qualité de l'alimentation des populations, la présence inégale des cantines scolaires dans les milieux urbains et ruraux pour les élèves, la qualité des soins dans les services publics de la santé sont souvent reprochées...etc.

F. La dimension géostratégique de la sécurité énergétique

Sur le plan géopolitique, l'Algérie tente de s'affirmer en tant qu'acteur majeur sur les plans politique et économique du fait de sa profondeur africaine et de son ancrage méditerranéen. De plus, sa demande d'adhésion au groupe des BRICS traduit sa volonté d'intégrer des instances économiques internationales, à côté des structures régionales et continentales auxquelles elle appartient. Elle déploie des efforts pour diversifier son économie et réduire sa dépendance aux énergies fossiles : promulgation d'une nouvelle loi de l'investissement, rendre l'environnement économique plus attractif, établissement de partenariats...etc. L'impact de cette nouvelle dynamique économique commence à se sentir sur l'espace algérien et interpelle les chercheurs à s'y intéresser afin de l'analyser et tracer ses tendances et ses aboutissements.

La question énergétique est devenue un enjeu majeur eu égard des changements climatiques dus aux émissions des gaz à effet de serre, des tensions géopolitiques mondiales et de l'inégale répartition des ressources énergétiques. De fait, la sécurité énergétique est plus que jamais indispensable à tous les pays du monde. L'Algérie à la chance d'être riche en énergie d'origine fossile, épargnée des crises actuelles mondiales, mais elle est appelée à assurer la transition vers les énergies renouvelables (photovoltaïque, hydrogène vert...); celles-ci la placent en haut d'échelle mondiale et lui offrent la possibilité de devenir un pays incontournable dans la matière.





Le comité scientifique des Huitièmes Journées Géographiques Algériennes invite les géographes, les chercheurs et les praticiens qui traitent des questions liés au territoire à contribuer à cette manifestation scientifique internationale par des interventions originales. Les travaux empiriques et les réflexions interdisciplinaires sont privilégiés.

- Axe 1. Agriculture et sécurité alimentaire
- Axe 2. Ressources en eau et gestion des risques
- Axe 3. Villes, périurbanisation et question du logement
- Axe 4. Environnement et santé
- Axe 5. Régionalisation et nouvelles territorialités
- Axe 6. Transition énergétique et dynamique territoriale

Envoi des résumés et communications

Les chercheurs désirant participer à cette manifestation sont priés de nous envoyer leurs résumés (maximum 500 mots), suivis de 3 à 5 mots clés. Le résumé doit mettre en exergue la problématique centrale traitée et les objectifs, la méthode d'approche et les principaux résultats.

Utiliser le lien suivant pour soumettre vos résumés :

https://labo.univ-oran2.dz/VRPG2/laboratoires/egeat/index.php/fr/jga-8/soumission-deresumes-jga-8

En cas de difficultés, utiliser le lien suivant : https://forms.gle/fjofC78nrsULNFqLA

Langues du colloque

Les participants peuvent intervenir en arabe, en français ou en anglais.

Publication

Les communications les plus pertinentes feront l'objet d'une publication dans la revue "Cahiers Géographiques de l'Ouest".

Dates importantes

- 15 Juillet 2023 : Date limite d'envoi des résumés.
- 04 Septembre 2023 : Notification aux auteurs.
- **04 Octobre 2023 :** Envoi du texte final pour les propositions de communication.

Une deuxième annonce précisera les paramètres de participation





Comité scientifique

- AZZURO Ernesto, Professeur, Institut des Biotechnologies Marines (CNR-IRBIM), Italie
- BELLAL Sid Ahmed, Professeur, Université d'Oran 2, Algérie
- BELMAHI Nadir, Maître de Conférences « A », Université d'Oran 2, Algérie
- BOUCHEMAL Salah, Professeur, Université Oum El Bouaghi, Algérie
- BEN CHERIF Slimane, Professeur, Université de Djelfa, Algérie
- CHACHOUA Mustapha, Maître de conférences « A », Université d'Oran 2, Algérie
- FETOUI Mondher, Professeur, Institut des Régions Arides (IRA), Tunisie
- JAOUAD Mohamed, Professeur, Institut des Régions Arides (IRA), Tunisie
- GHODBANI Tarik, Professeur, Université d'Oran 2, Algérie
- HADEID Mohamed, Professeur, Université d'Oran 2, Algérie
- HUSSEIN Hussein, Maître de Conférences, Université d'Oxford, Royaume Uni
- KOUTI Aziz, Maître de Conférences « A », Université d'Oran 2, Algérie
- LESGAA Moussa, Maître de conférences « A », Université d'Oran 2, Algérie
- MAACHOU Hadj Mohammed, Professeur, Université d'Oran 2, Algérie
- OTMANE Tayeb, Professeur, Université d'Oran 2, Algérie
- SEMMOUD Bouziane, Professeur, Université de Paris VIII, France
- SIDATY Ould Eddah, Maître de conférences, Université de Nouakchott, Mauritanie
- SOUIAH Sid Ahmed, Professeur, Université d'Oran 2, Algérie
- TAHRAOUI Fatima, Maître de conférences « A », Université d'Oran 2, Algérie
- THIEL Andreas, Professeur, Univesité de Kassel, Allemagne
- TRACHE Sidi Mohammed, Professeur, Université d'Oran 2, Algérie
- ROBLES Juan, Professeur, Université Autonome de Madrid, Espagne
- YENGEE Jean-Louis, Professeur, Université de Poitiers, France

Comité d'organisation

- GHODBANI Tarik, Université d'Oran 2, Algérie
- HADEID Mohamed Université d'Oran 2, Algérie
- BELLAL Sid-Ahmed, Université d'Oran 2, Algérie
- GOURINE Farida, Université d'Oran 2, Algérie
- BELMAHI Mohamed Nadir, Université d'Oran 2, Algérie
- MENHOUDJ Sayeh, Université d'Oran 2, Algérie
- SEKKOUM Sofiane, Université d'Oran 2, Algérie
- ZANOUN Rafik, Université d'Oran 2, Algérie
- ADDOUN Tayeb, Université d'Oran 2, Algérie
- SANAA Boualem, Université d'Oran 2, Algérie
- HOUAR Khaled, Université d'Oran 2, Algérie
- ZAIMEN Fouad Université d'Oran 2, Algérie
- BENKHEIRA Mohamed Amine, Université d'Oran 2, Algérie
- YAHIA MEDDAH Rabia, Université d'Oran 2, Algérie
- BOUGHERIRA Abdeljalil, Université de Mostaganem, Algérie